



## FLASH ATIP

### Nouvelle mission Information Géographique

---

Mesdames et messieurs élus et agents membres de l'ATIP,

J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement d'un nouveau service à l'ATIP. En effet, le Comité syndical du 04 décembre 2018 a approuvé la création d'une nouvelle mission « Information Géographique » ouverte aux membres de l'ATIP.

Cette décision a été prise suite à une analyse précise des besoins des membres de l'ATIP menée ces derniers mois auprès des Communes et des Communautés de communes. Elle est fondée sur deux principes : le partage et la mutualisation. En effet, la nouvelle mission Information Géographique consiste à ouvrir aux collectivités membres de l'ATIP des services qui existent déjà à l'ATIP et ne sont employés aujourd'hui qu'à usage interne. L'ATIP souhaite ainsi partager son SIG avec ses membres, et mutualiser des ressources et des compétences souvent rares dans ce domaine.

Cette nouvelle mission présente un panel de services variés qui s'adressent aux Communes et aux Communautés de communes qu'elles soient ou non déjà équipées d'un outil SIG.

Ils sont délivrés sous la forme d'un pack complet de services - *non dissociable* - qui comprend :

- La mise à disposition de deux comptes d'accès à notre SIG de consultation Intr@GEO (éditeur GFI) accessible par un navigateur WEB ;
- La formation à la prise en main d'Intr@GEO et l'assistance aux utilisateurs ;
- La mise à disposition des couches SIG de l'ATIP : les données cadastrales mises à jour annuellement, les photographies aériennes, les données environnementales (espèces protégées, Hamster, Natura 2000, zones humides, PPRI, arrêtés de protection de biotopes, forêts de protection, etc...), les zonages archéologiques, les zonages AOC, les zonages de protections patrimoniales, les zonages de la BD POSPLU, etc... ;
- La veille juridique et technique sur les données et des retours sur l'actualité (ex. information GéoGRANDEST) et une expertise en matière d'information géographique sur les outils et les données ;
- L'animation d'un club SIG de partage d'expériences et de pratiques à destination des adhérents à la mission.

Les membres déjà équipés d'un outil SIG pourront adhérer à la mission et bénéficier des données ATIP en les intégrant dans leur propre outil.

Pour adhérer à la mission et accéder à ce pack de services, les membres de l'ATIP sont invités à signer une convention de mission Information Géographique avec l'ATIP dont les tarifs annuels sont les suivants :

- Pour les communes : 100€ comprenant un à deux comptes d'accès nominatifs ;
- Pour les EPCI et groupements : 300€ comprenant un à deux comptes d'accès nominatifs ;
- + 50€ par compte utilisateur et personne formée supplémentaire.

A partir de ce premier niveau de service, qui consiste à partager des moyens existants déjà, la nouvelle mission Information Géographique pourra éventuellement se développer si les membres de l'ATIP en expriment le besoin.

Les équipes de l'ATIP se tiennent à votre disposition pour vous apporter d'avantage d'explication concernant la nouvelle mission Information Géographique, et pour en faire la présentation.

Vos contacts : **Betty Desjardin** (référente SIG) tel : 03 88 76 68 07, [betty.desjardin@atip67.fr](mailto:betty.desjardin@atip67.fr) et **Eric Soeder** (responsable Système d'Information) tel : 03 88 76 62 14, [eric.soeder@atip67.fr](mailto:eric.soeder@atip67.fr)



Bien cordialement,  
Florence WIEL, Directrice de l'ATIP